

Ecole élémentaire « Les Orangers » 3, place Charles De Gaulle 77870 Vulaines sur Seine		Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2024/2025	
Tél : 01.60.71.63.72. Courriel Ce.0770393j@ac-creteil.fr		Maternelle x Elémentaire Primaire	x 1 ^{er} trimestre 2 ^{ème} trimestre 3 ^{ème} trimestre extraordinaire
		Date Le 12/11/2024 De 18H15 à 19H44	
Présents :			
Enseignant(e)s de l'école	Mme Collos Mme Deschamps Mme Fillette M. Malherbe Mme Pottier Mme Sarteur Mme Sorre		
Membres du RASED			
IEN ou son représentant			
DDEN			
Parents élus	Mme Hérault Mme Parrain Mme Théallier		
Maire	M Chadailat		
Maire-adjoint			
Autres membres invités	Mme Dubled, responsable du périscolaire		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)		
Présidente de séance : Mme Anne Collos		Secrétaire de séance : Mme Caroline Sorre	

<ul style="list-style-type: none"> • Tour de table Présentation des personnes présentes au conseil d'école. Les parents élus à 69,73% aux élections des représentants des parents d'élèves sont : Mmes Herault, Blum, Pereira, Le Dorré, ainsi que M. Gavouyère et Petit (titulaires), Mmes Parrain, Gavouyère, Février et Théallier (suppléantes). • Modalités de fonctionnement et attributions du conseil d'école : <u>Modalités de fonctionnement :</u> Les membres du conseil d'école : la directrice, les enseignants, deux élus, le DDEN si désigné, un membre du RASED (aucun pour notre école), les représentants de parents d'élèves (6 car 6 classes), Madame l'Inspectrice de l'Education nationale.
--

Ces personnes ont un droit de vote sauf Madame l'Inspectrice qui est membre de droit.
Les autres personnes, qui sont invitées, assistent avec voix consultative pour les affaires qui les intéressent mais ne participent pas au vote.

Le vote se fera à main levée avec l'accord de tous les participants.

Si le sujet est sensible, proposition d'un vote à bulletin secret ? Réponse négative à l'unanimité.

Le mode d'envoi des invitations retenu est le mail : voté à l'unanimité.

Le délai pour la réception des questions des parents d'élèves est fixé à 10 jours avant le conseil d'école : voté à l'unanimité.

L'envoi du procès-verbal aux représentants et à la mairie pour relecture et propositions éventuelles de corrections avant diffusion a été voté à l'unanimité.

Les membres votent la diffusion du procès-verbal du conseil d'école via le mail : voté à l'unanimité.

Les attributions du conseil d'école : le conseil

- adopte le projet d'école ;
- vote le règlement intérieur de l'école lors du 1^{er} conseil d'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ;
- présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école ;
- pose les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants en situation de handicap ;
 - d) Les activités périscolaires ;
 - e) La restauration scolaire ;
 - f) L'hygiène scolaire ;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues.

• Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...

A ce jour, l'école compte 146 élèves pour 6 classes répartis de la manière suivante :

Mme Collos : 29 CP

Mme Pottier : 26 CE1

Mme Deschamps : 23 CE1/CE2 (5 +18)

Mme Sorre : 23 CE2 /CM1 (14 +9)

Mme Sarteur : 22 CM1/CM2 (8 + 14)

M. Malherbe : 23 CM1/CM2 (8 + 15)

AESH (accompagnant aux élèves en situation de handicap) : 1 personne pour 2 élèves de l'école.
Elle est présente 12h.

• Règlement intérieur et charte de laïcité

Le document a été envoyé pour lecture préalable. Il a été établi sur la base du règlement intérieur départemental et complété par les membres du conseil d'école.

Des ajouts ont été faits dans la partie « matériels et objets interdits » :

- *Interdiction de montre ou tout autre objet connecté.*
- *Interdiction de « tout dispositif d'enregistrement audio et/ou vidéo qui pourrait enregistrer les enseignants sans leur consentement ».*

Le règlement est voté à l'unanimité. Il s'appliquera pour l'année en cours et ce, jusqu'au vote du prochain règlement (conseil d'école 1^{er} trimestre 2025/26). Les parents élus le sont jusqu'au 1^{er} conseil d'école de l'année 2025/2026.

Ce règlement sera envoyé à chaque parent par mail. Après lecture, les familles complèteront le coupon et le retourneront dans les plus brefs délais à l'école. Les familles pourront obtenir la version papier si elles en font la demande.

Les ajouts, cités ci-dessus, seront signalés aux parents.

• Sécurité et hygiène

Exercice d'évacuation incendie n°1 : réalisé le mardi 24 septembre. RAS

Deux autres exercices incendies seront organisés au 2^{ème} puis 3^{ème} trimestre.

PPMS

L'exercice attentat intrusion s'est déroulé le 11/10/24.

La police municipale, deux représentantes de parents d'élèves ainsi que M. Rubio étaient présents.

Observations : Une alarme spécifique pour les PPMS a été installée cet été ainsi que des barreaux aux fenêtres du bâtiment A côté parc.

L'alarme dans le bâtiment C n'est pas audible.

L'équipe enseignante réitère la demande de pose de films occultants afin de pouvoir voir les extérieurs lorsqu'elle se trouve à l'intérieur des bâtiments.

Monsieur le Maire informe que cela est prévu mais qu'il n'y a pas encore de devis.

Santé

L'infirmière scolaire est venue à l'école le 14 octobre. Certains élèves de CE2 ont passé la visite médicale.

Elle interviendra le 19 novembre dans toutes les classes pour former les élèves aux gestes de premiers secours.

9 déclarations d'accident ont été rédigées. Les événements se sont produits dans la cour pendant la récréation. Les élèves disent pour la plupart tomber à cause de cailloux.

• Vie de l'école

✓ **Information**

Lors de toute correspondance scolaire (mail ou message téléphonique) merci de préciser les nom, prénom et classe de l'élève ainsi que le nom de l'enseignant.

Les mails concernant le périscolaire doivent être adressés directement à Mme Dubled.

Les mails des parents sont toujours transmis à l'enseignant de l'enfant.

L'ENT ONE fonctionne. Chaque parent s'est vu remettre un QR code afin de pouvoir accéder à la classe de son enfant ou aux informations envoyées par la directrice.

Les devoirs ne sont pas transmis par mail. Cependant, les enseignants préparent des pochettes. Elles peuvent être données à un camarade ou aux parents à 16h30.

✓ Evaluations nationales

Elles s'adressent à tous les élèves.

Elles permettent de donner des repères et de proposer un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève.

Elles se sont déroulées du 9 au 20 septembre. Une 2^{ème} session aura lieu en janvier pour les élèves de CP.

Ces évaluations se composent de séquences en français et en mathématiques.

Résultats :

Les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants voire très satisfaisants sauf pour le niveau CM1.

Suite à l'analyse des évaluations, l'équipe enseignante va engager un travail en français sur la compréhension d'écrits lus par l'enseignant(e) ou seul(e).

✓ Projet d'école

Il a été élaboré pour trois ans, de 2022 à 2025. Cette année, nous poursuivons les actions mises en place les autres années.

La première orientation « lire, écrire et comprendre » :

1^{er} objectif opérationnel sera travaillé en APC : lire mieux pour une meilleure compréhension du texte.

L'équipe enseignante proposera deux brigades littéraires (Noël et juin).

2^{ème} objectif opérationnel : la poésie : composer, mémoriser et dire pour être entendu : chaque élève possède un cahier de poésies unique en cycle 2 et un en cycle 3.

La deuxième orientation : « résoudre des problèmes » :

1^{er} objectif opérationnel : S'approprier le vocabulaire mathématique du quotidien (répertoire commun à la classe au cycle 2 et individuel en cycle 3, harmonisation du vocabulaire et des techniques opératoires, apprendre à chercher en résolvant des problèmes avec ou sans calcul et/ou avec une calculatrice (« décharger » les élèves des calculs).

2^{ème} objectif opérationnel : Développer l'appétence pour la résolution de problèmes (défis maths 1 fois par trimestre en cycle 2 et 1 fois par mois, le dernier vendredi de chaque mois, en cycle 3 ainsi que pour les Ce2 de Mme Sorre.

Cette année, les classes participeront à la semaine des mathématiques dans le courant du 2^{ème} semestre.

La troisième orientation « parcours santé et citoyen » :

1^{er} objectif opérationnel : Assurer une cohérence des parcours EPS et créer une unité (organiser une course d'orientation par cycle)

2^{ème} objectif opérationnel : organiser des récréations actives afin de respecter les 30 minutes d'activités physiques par jour.

3^{ème} objectif opérationnel : Diversifier les actions en faveur du développement durable déjà existantes (entretien du jardin urbain, ...) : obtention de la labellisation de l'école à l'éducation au développement durable.

✓ EPS :

- Gérald Ganivet intervient tous les mardis après-midi depuis le mois de septembre, suivant un roulement établi pour l'année. L'équipe enseignante souligne à nouveau le professionnalisme de cette personne et remercie la municipalité pour cette embauche. Cette année une course d'orientation sera organisée en fin d'année au stade par cycle. De ce fait, chaque classe bénéficiera d'une séquence de course d'orientation avec l'intervenant.

- Piscine : Les 2 classes de CM1/CM2 sont allées à la piscine du CNSD à Fontainebleau pendant deux semaines en septembre. Le trajet s'effectue en car.

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir mis un car à disposition pour s'y rendre.

Serait-il possible, svp, d'utiliser la zone entre la mairie et l'école pour faire sport un après-midi par semaine ? Est-ce que nous pourrions reprendre, svp, les déplacements en car pour nous rendre au stade à partir du 17/12 ?

Monsieur le Maire ne voit pas d'inconvénient à utiliser la zone derrière le bâtiment B pour une séance de sport. Il annonce que les travaux au stade ont environ 3 mois de retard. Monsieur Chadaillat explique que les dépenses ont beaucoup augmenté. Par conséquent, il est très inquiet pour clôturer le budget. Il maintient cependant les mises à disposition des cars jusqu'en juillet 2025.

Les enseignants le remercient pour la mise à disposition de la salle d'expression corporelle tous les après-midis.

✓ Citoyenneté :

L'élection des délégués de classe (2 par classe + 2 suppléants) s'est déroulée la semaine du 16 octobre pour la plupart des classes.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le prêt de l'urne et de l'isoloir.

Toutes les classes ont mené des actions dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 7 novembre. : vidéos, art plastique, album, débats...

Les CE2, CM1 et CM2 ont complété le questionnaire. L'analyse de ces questionnaires sera présentée au 2^{ème} conseil d'école.

✓ Le monde du vivant / la nature :

Projet jardinage : entretien du lombricomposteur par les élèves de CP et du jardin urbain.

Mise en place en période 2 du jardin d'hiver, dans des jardinières.

L'ensemble des élèves avec l'aide d'une intervenante bénévole, Mme Yannic, participent à ce projet. Nous la remercions bien sincèrement !

L'école a obtenu la labellisation niveau 1. Cette labellisation permet de récompenser les personnels et les élèves engagés dans une démarche collective de développement durable. Elle permet également de renforcer le travail collectif au sein de l'école.

Deux parents et leurs enfants, Mme Yannic ainsi que la directrice vont participer à la remise du diplôme le 18/11.

✓ Projets de classes :

Voyage scolaire :

Les enseignants des classes de CM1/CM2 organisent un séjour de 4 jours, du 8 au 11 avril, autour des châteaux de la Loire.

Une réunion parents a déjà eu lieu le 17/09/24.

Le budget s'élève à environ 225 euros par enfant.

C'est un projet de classe et non de niveau.

Serait-il possible svp de récupérer les tablettes de la maternelle pour pouvoir mener des projets pédagogiques en informatique avec les élèves d'élémentaire ?

M. le Maire se renseigne mais donne son accord.

Sorties scolaires :

- Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 se sont rendus au château de Chamerolles le 7/10/2024.
- La classe de CP se rendra au théâtre de Fontainebleau le jeudi 12 décembre pour assister à une pièce de théâtre intitulée : « la forêt enchantée » sur le thème de Noël et de l'écologie.
- La classe de CE1 : passera une journée au musée de la préhistoire le 21 janvier.
- Les classes de CP et CE1 souhaitent se rendre au château de Blandy les tours.
- Les deux classes de CM1/CM2 envisagent de faire une autre sortie.
- La classe CE2/CM1 prévoit une seconde sortie d'ici la fin de l'année.

Pouvez-vous nous dire, svp, si les cars ont été réservés pour les 12/12 (théâtre de Fontainebleau) et 21/01 (musée de la préhistoire à Nemours) ? La réponse est affirmative.

L'équipe enseignante remercie sincèrement la mairie pour tous les trajets en car prévus cette année.

✓ **Projet en arts :**

Les classes ont participé à la grande lessive le 17/10/2024 dont le thème était « pareil, pas pareil ».

Depuis début novembre, Madame Sorre dirige la chorale en cycle 3 ainsi qu'en CE1 et CE1/CE2. Par conséquent, un échange de service est mis en place pour ces deux classes.

Un projet théâtre sera mené en CP à partir de janvier.

Proposition des parents d'élèves : « dessin d'école » : les élèves produisent un dessin aux feutres sur une feuille au format paysage A4 aux feutres, en laissant une marge de 5mm, écrivent leur prénom et leur classe. Le sujet est libre. Ces dessins sont à remettre le 8 avril à l'APEEV. Une boutique sera ouverte en ligne et le dessin pourra être imprimé sur un maximum d'objets.

● **Périscolaire :**

Mme Dubled rappelle que les parents doivent adresser les mails, concernant le périscolaire et la cantine, directement aux services périscolaires et non aux enseignants.

Appel aux parents de dons de décorations de Noël pour préparer la fête des lumières le 7 décembre.

● **Coopérative :**

L'école est affiliée à l'OCCE pour l'année en cours.

Les enseignants ont demandé une participation libre aux familles. Cet argent permet de financer divers achats d'ordre pédagogique comme l'achat de livres, matériel pour projet spécifique, sorties scolaires....

Les dons des parents se sont élevés à environ 2000 € en ce début d'année.

L'équipe enseignante les remercie pour leur participation et leur générosité.

● **Travaux / réparations :**

La toiture du bâtiment C a été totalement changée.

Les vidéoprojecteurs ont été vérifiés pendant les vacances de la Toussaint. Est-ce que les ordinateurs ont également été contrôlés ? M. Chadaillat confirme le contrôle des ordinateurs.

Mme Pottier : pouvons-nous avoir des antivirus ? M Le Maire propose de demander à M Rubio mais dit que la mairie ne s'occupe pas de cela et qu'il faut s'adresser à la société.

Envisagez-vous d'effectuer des travaux de peinture dans les classes pendant les grandes vacances et de changer les dalles du hall du bâtiment C ? M. le Maire ne peut pas répondre à cette question dans l'immédiat. Il le fera s'il en a les moyens.

Les véliques du bâtiment C au RDC ne s'ouvrent pas. Est-ce normal surtout que nous avons constaté des odeurs dans les toilettes des garçons ? M. Chadaillat ne peut pas répondre à cette question.

DUER (document unique d'évaluation des risques) :

Cour : Muret : risque de chutes de tuiles / Gouttières : risque de coupure Banc : risque de blessure / Rebords de fenêtres / Décalage de niveau de sol dans la cour, fissures, soulèvements liés aux racines d'arbres et jeux très glissants en cas de gel.

Bâtiments : Risque de chutes lorsque l'on franchit le pas de porte dans les bâtiments A et B / Incapacité d'accueil en sécurité pour les P.M.R. / Manque d'anti pince doigt / Absence de porte des toilettes garçons / Absence de toilettes pour adultes bâtiment A / Absence de boîtier permettant de couper l'électricité

Les enseignants remercient la mairie pour tous les travaux effectués à l'école depuis le mois de juillet.

• **Questions des parents d'élèves :**

Nous souhaitons alerter la municipalité quant à l'état préoccupant de la cour de l'école les Orangers, qui pose un réel danger pour les enfants. L'année dernière déjà, un élève a été blessé en raison d'une attache de grillage mal positionnée. À ce jour, un grillage est installé à l'envers, créant ainsi des risques potentiels d'accidents supplémentaires.

Par ailleurs, l'état de la cour est également source de préoccupations majeures : de nombreux trous émaillent la surface, augmentant considérablement le risque de chutes, blessures ou même de fractures pour les enfants. À notre connaissance, aucune action de réparation n'a été entreprise pour sécuriser cet espace.

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article L.212-4 du Code de l'éducation, il incombe à la commune de veiller à l'entretien des bâtiments scolaires et des espaces qui y sont liés. Cela inclut également l'obligation d'assurer la sécurité des enfants en leur offrant un environnement conforme et sans danger. Le défaut d'entretien et la non-conformité des installations pourraient engager la responsabilité administrative de la mairie, selon l'article 1386-4 du Code civil, qui régit la responsabilité du fait des bâtiments et équipements communaux en cas de préjudice causé par une défaillance d'entretien.

Nous aimerions donc savoir si la mairie prévoit d'intervenir pour procéder aux réparations nécessaires, afin de prévenir tout risque pour les élèves. Il ne s'agit pas ici d'une demande de rénovation complète de la cour, mais bien d'une demande de remise en état afin de garantir un minimum de sécurité pour nos enfants, ce qui nous semble légitimement prioritaire dans le budget communal.

Evènements organisés par l'APEEV :

- Un stand avec buvette non-stop sera tenu sur le parking d'Auchan le samedi 23 novembre 2024 pour vendre des tickets de tombola.
- Un goûter de Noël (vente de gâteaux, boissons et ticket de tombola) sera organisé dans l'école le vendredi 13 décembre 2024 dès 16h30.
- Distribution des sapins le dimanche 8 décembre 2024.
- Un stand avec buvette non-stop sera tenu sur le parking d'Auchan le samedi 18 janvier 2025 pour vendre des tickets de tombola.
- Un spectacle et une boum seront organisés au théâtre Maurice Ravel le 8 mars 2025.
- Un goûter-apéro sera organisé dans le parc d'Erceville le 23 mai 2025.
- Une kermesse le 22 juin 2025.

• **Dates et horaires des prochains conseils d'école.**

Dates des prochains conseils d'école :

- Lundi 10 mars à 18h15
- Jeudi 26 juin à 18h15

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 19h43.

La présidente de séance

COLLOS Anne

Le secrétaire de séance

SORRE Caroline